



**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE**  
**MARCHE PUBLIC DE TECHNIQUES D'INFORMATION**  
**ET DE COMMUNICATION**  
**AO/DSI/18-22**

**1 - DÉNOMINATION ET ADRESSE DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ**

**Pouvoir adjudicateur :** COMMUNE DE SAINTE-ANNE  
Hôtel de Ville - Place Schœlcher  
97180 Sainte-Anne  
Tél. 0590 85 59 94 / Fax : 0590 85 48 94  
Email : [commande.publique@ville-sainteanne.fr](mailto:commande.publique@ville-sainteanne.fr)

**Représentant du pouvoir adjudicateur :** Le Maire, Monsieur Christian BAPTISTE

**2 - OBJET DU MARCHÉ**

La présente consultation concerne l'acquisition de matériels informatiques et numérique pour la ville de Sainte-Anne.

**3 – PROCEDURE DE PASSATION**

La présente consultation est lancée suivant la procédure de l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

**4 – CARACTERISTIQUES DU MARCHÉ**

**4-1 Technique d'achat**

La présente consultation concerne un marché public de fournitures passé selon la technique d'achat de l'accord-cadre fractionné à bons de commande avec un montant maximum fixé en valeur, en application des articles R. 2162-1 et suivants, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique.

Les variantes ne sont pas autorisées.

**4-2 Décomposition**

Les prestations sont décomposées en 15 lots :

- Lot n° 1 : Ordinateurs portables, de bureau et écrans.
- Lot n° 2 : Ordinateurs portables et de bureau, tablettes (MacOs/IOS).
- Lot n° 3 : Tablettes tactiles..
- Lot n° 4 : Ecrans tactiles interactifs.
- Lot n° 5 : Vidéoprojecteurs.
- Lot n° 6 : GPS portatifs.
- Lot n° 7 : Matériels informatiques d'administration systèmes et réseaux.
- Lot n° 8 : Imprimantes multifonctions et consommables.
- Lot n° 9 : Accessoires informatiques.
- Lot n° 10 : Equipements mobiles et mutualisés pour les écoles.
- Lot n° 11 : Objets programmables pour les écoles.
- Lot n° 12 : Equipements déploiements internet pour les écoles.
- Lot n° 13 : Appareils photos numériques pour les écoles.
- Lot n° 14 : Vidéoprojecteurs interactifs pour les écoles.
- Lot n° 15 : Logiciels éducatifs.

#### **4-3 Mode de dévolution des lots**

Chaque lot fera l'objet d'un accord-cadre.

Chaque accord-cadre sera attribué à une entreprise unique ou à un groupement d'entreprises.

Les candidats ont la possibilité de soumettre des offres pour tous les lots.

#### **4-4 Prix et règlement du marché**

Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le(s) bordereau(x) des prix ;

#### **4-5 Durée et délai d'exécution du marché**

La durée du marché est fixée à 12 mois sans aucune reconduction.

Le délai d'exécution de la prestation sera fixé par chaque bon de commande.

### **5 - RETRAIT DES DOSSIERS DE CONSULTATION**

Le dossier de consultation est publié sur le profil acheteur de la ville.

Il peut être téléchargé à l'adresse suivante : [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com)

### **6 - PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES**

La liste des documents à produire est mentionnée à l'article 5 du règlement de consultation.

Les conditions d'envoi ou de remise des plis sont précisées à l'article 7 du règlement de consultation.

### **7 - ADRESSE OÙ LES OFFRES DOIVENT ETRE REMISES**

La procédure est entièrement dématérialisée. Les plis électroniques devront être déposés sur le profil acheteur de la ville : [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com)

### **8 - DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES**

Les offres devront parvenir à la Mairie de SAINTE-ANNE au plus tard avant le :

**Lundi 8 août 2022 à 12 heures (heure Guadeloupe).**

### **9 - CRITÈRES DE SÉLECTION DES OFFRES**

Le pouvoir adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse conformément aux critères suivants :

**Qualité : 45 %**

**Prix : 35 %**

**Service Après-vente : 10 %**

**Garantie : 10 %**

Les éléments d'appréciation des différents critères sont détaillés dans le règlement de consultation.

## **10 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Les candidats peuvent poser des questions écrites sur les documents du cahier des charges via la plateforme de dématérialisation : [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com)., soit jusqu'au lundi 1<sup>er</sup> août 2022.

## **11 - RECOURS**

### **Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Guadeloupe  
6 rue Victor Hugues  
97 100 BASSE-TERRE  
Téléphone : 05.90.81.45.38  
Télécopie : 05.90.81.96.70  
Courriel : [greffe.ta-basse-terre@juradm.fr](mailto:greffe.ta-basse-terre@juradm.fr)

## **12 - DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION**

Le vendredi 8 juillet 2022.